

Communiqué de presse

Nanterre, le 4 décembre 2025

SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DÉPARTEMENT - VILLE DE BOIS-COLOMBES 2025-2027

Georges Siffredi, Président du département des Hauts-de-Seine et Yves Révillon, Maire de Bois-Colombes et Vice-Président du Département ont signé le 5^e contrat de Développement entre le Département et la ville de Bois-Colombes. Ce contrat (2025-2027) matérialise un soutien financier à la commune de 8 706 634 €.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux communes, le Département met en œuvre un partenariat triennal structuré autour du Contrat de développement Département-Ville. Ce dispositif affirme le rôle de partenaire du Département dans la réalisation de projets locaux. Il permet aux collectivités de s'engager dans des projets structurants, grâce à un appui financier pérenne et adapté à leurs besoins.

Le montant du soutien financier départemental pour la ville de Bois-Colombes s'élève à **8 706 634 €** et est réparti comme suit :

- **7 000 000 €** en investissement

Programmation d'investissement	Montant attribué
Rénovation et restructuration du groupe scolaire Paul-Bert	5 200 000 €
Réaménagement du parc Franklin-Roosevelt	1 800 000 €
TOTAL	7 000 000 €

- **1 706 634 €** en fonctionnement

Programmation de fonctionnement	CDDV 2025-2027 (Montant triennal)
Etablissements municipaux d'accueil du jeune enfant	1 128 534 €
Relais petite enfance et relais assistantes parentales	34 200 €
Activités culturelles	103 800 €
Activités sportives	344 700 €
Coordination gérontologique	71 400 €
Prévention de la délinquance	24 000 €
Sous-total attribué en fonctionnement	1 706 634 €

Depuis 2013, le Département s'est engagé sur un montant total de plus de **1 milliard d'euros** (dont plus de 677 M€ en investissement) auprès des 36 communes des Hauts-de-Seine. Ce sont au total **153 contrats** qui ont ainsi été approuvés.

CONTACT PRESSE

Département des Hauts-de-Seine
Jean-Philippe Couture
07 64 61 77 95/ jcouture@hauts-de-seine.fr

